ASSEMBLÉE DE TOUS LES BATARDS DU ROYAUME;

Avec leur demande á l'Assemblée nationale.

Les Membres de toutes les classes de l'Ordre respectable des Batards du Royaume, ayant appris que leurs mères s'étaient assemblées aux Champs-Elisées pour protester contre l'illégalité de l'Assemblée de l'ordre des Cocus, leurs Epoux se sont rendus au Champs-de-Mars, le premier Juillet pour protester à leur tour contre les reclamations de leurs mères.

M. le Duc de N. élu Président de l'Assemblée par acclamation en a fait l'ouverture par le discours suivant.

MESSIEURS,

C'est en vain que nos meres veulent méconnoître & désavouer ceux qui nous ont donné le Jour. Nous nous glorifierons toujours d'être les enfans de l'amour. Quant à moi, Messieurs, Je me fais honneur de n'être point le fils d'un duc, puisque Je suis le fils d'un grand-homme, J'ai sucçédé au titre, au rang, à la fortune du Duc de . . . . ; mais Je dois le Jour à Voltaire. O Grand Homme! ô mon pere! Si je ne suis point un lâche courtisan, sans vertu, si la France me compte au nombre de ses poëtes aimables, si dans mes négociations, j'ai

rendu des services au Gouvernement et à ma Patrie, c'est à toi que je suis redevable de mes foibles talens. En me donnant le jour, tu m'as plus donné que le Duc qui se crut mon père. Il n'eût jamais fait qu'un grand vil et bas ; en lefaisant cocu, tu fis un homme.

Ce discours prononcé avec tout le feu de l'enthousiasme électrisa l'Assemblée. Les applaudissemens qui avoient de tems-en-tems interrompu l'Orateur, recommencerent avec plus d'éclat ; & ces prèmiers transports furent regardés comme un heureux présage du succès de 'illustre Assemblée. Il est beau en effet de voir un homme de Cour préférer la gloire des talens à la vanité des honneurs & se glorifier d'avoir pour père un grand-homme, plutôt qu'un grand Seigneur.

M. de la H. de l'Académie française, Membre illustre de l'ordre, présent à l'Assemblée prit la parole & dit.

MESSIEURS,

« Nous touchons enfin à cette époque unique ; ou une révolution soudaine dans les esprits doit nécessairement en amener une dans les mœurs et dans l'opinion ; il est tems, enfin, que des hommes qui ne peuvent jamais être Citoyens, que des innocens condamnés



en naissant par la loi soient rendus à l'État dont ils font partie, jouissent des avantages accordés à tous Français, et trouvent dans le Royaume une famille et une Patrie. Le siecle des abus et des préjugés expire, n'avilissons plus des femmes que nous avons rendues meres; n'abandonnons plus, n'isolons plus au sein de la société leurs enfans jusqu'à ce jour victimes de l'amour que nous avons eu pour elles; ce que le droit naturel, ce que la morale prescrivent, la politique le commande; car enfin, Messieurs, il est une vérité dont vous conviendrez aisément, ce qu'on fait avec plaisir, on le fait beaucoup mieux; or il est évident que d'après ce principe, l'enfant qui naît de deux amans doit être mieux fait, mieux conformé, mieux constitué, mieux organisé, il doit avoir nécessairement plus d'esprit et d'intelligence; l'expérience, messieurs, vient à l'appui de mon raisonnement. Vous savez tous aussi bien que moi quelle fut la vaillance du grand Dunois, ce fameux Bâtard, heureux amant de Dorothée. Vous connoissez les exploits du héros Saxon, qui releva les destins de la

France aux plaines de Fontenoi. Chapelle, cette aimable libertin, ce poëte charmant fut un enfant de l'amour; mais quoi? n'avons nous pas sous les yeux cet Abbé délicieux si cher aux Muses Françaises, qui traduisit si agréablement les beautés simples et nobles de Virgile, qui a chanté l'art de faire un beau parterre d'une vaste province, et qui dans ce moment travaille à un poëme sur l'imagination pour prouver qu'il en a; vous voyez M. Ecuyer, dont les chansons célebres courent les rues, dont les fameux Opéra-Comiques et vaudevilles ne cessent d'amuser le parterre des Italiens, et qui fit autre fois un grand poëme sur l'harmonie imitative, où il analyse savamment toutes les syllabes de la langue; vous parlerai-je de feu M. d'Alembert, si profond dans les ténebres de l'algebre, qui, pendant sa vie compila l'Encyclopédie? M. le chevalier de San... qui, bien que plein de vie, a déja vu mourir sa réputation, et dont l'infidélité attriste les Muses? mais que ne dirai-je pas de ce héros de la France dont le nom seul a vaincu les Anglois, et affranchi l'A-

mérique ? je vous dirois peut-être un mot de moi-même, Messieurs, si ma modestie naturelle ne me fermoit la bouche, la renommée au reste publie assez les merveilles littéraires qui sont sorties de ma plume ; et le lycée où je donne des leçons de goût aux dames atteste ma célébrité. Pardon, Messieurs, si j'occupe si long-tems l'Assemblée de moi-même et des autres ; je n'ai plus qu'un mot à dire, et je finis : mon avis estdonc qu'après avoir dressé nos cahiers de doléances, nous envoyons quelques-uns de nous à l'Assemblée nationale pour les leur mettre sous les yeux, & les prier de les prendre en considération ; et s'il est vrai qu'un enfant naturel soit plus heureusement né qu'un enfant légitime, nous devons attendre des lumières & de la justice des Députés de la Nation, qu'il sera porté une loi par laquelle les enfans nés hors du sein du mariage, non-seulement seront élevés à l'état de Citoyens, mais seront toujours préférés, en cas de concurrence, aux enfans nés de vrais & légitimes époux, pour occuper tous les emplois civils & les charges publiques. C'est un monument à

ériger en l'honneur du siecle de la philosophie.

Tel fut le Discours du Quintilien des Dames. Il parut un peu long à l'impatience de l'Assemblée ; mais on y admira, quoique froidement, plusieurs détails. On y trouva de la pureté dans le langage, de la philosophie dans les idées, & l'érudition de la chose. Le Batard de l'Académie avait à peine cessé de parler qu'on vit une Vieille Dame, tantôt rouge, tantôt pâle de colere, s'élancer au milieu de l'Assemblée. c'était la Marquise de... mère du Marquis de..., qui voulait forcer son fils à se retirer de l'Assemblée, l'assurant qu'il n'avait aucun titre pour y être admis.

» Quoi, mon fils, lui dit-elle? eſt ce ainsi que vous vous plaisez â déchirer le cœur d'une mère qui s'avance à pas lents vers la tombe? Est-ce ainsi que vous déshonorez une Épouse respectable de la fidélité de laquelle son Epoux ne douta jamais? Venez, mon fils, quittez une Assemblée d'où ma vertu reconnue vous exile. Oui, je vous le jure, vous êtes le fils de votre pere ».

Cessez, Madame, cessez vos cris &

vos instances, calmez votre colere, non je ne quitterai point une Assemblée, dont, grace à vous, je suis un des Membres les plus distingués. Vous n'avez pas toujours eu quatre-vingt & quelques années : on m'a même assuré que vous avez été belle : l'amour ne vous eût pas vu de sang-froid dans les bras de l'himen. Oui, je le tiens de lui-même ; je suis le fils du Cocher de mon pere. Mais je suis loin de vous en faire des reproches. Si le sang du Marquis de.., votre Epoux, coulait dans mes veines, aurais-je ce fort tempérament, cette santé robuste qui résiste à toutes les fatigues ces larges épaules, ces membres vigoureux, je dirai même, cette ame noble & forte qui dans les occasions périlleuses a bravé tous les dangers, comme un chêne noueux épuise la rage impuissante des vents & de la tempête? Allez, Madame, ne fatiguez plus l'Assemblée de vos clameurs importunes. C'est l'amour du bien public, c'est le salut de l'ordre qui me retiennent ici ».

La vieille Marquise furieuse lançait des regards terribles sur son fils. Elle écumait, elle étouffait de rage ; da

l'excès de sa fureur, elle allait s'exhaler en menaces & en imprécations ; mais elle perdit tout-à-coup l'usage de la parole, & tomba sans connaissance. On concevra cette extrême colere, lorsqu'on saura que dans sa jeunesse ayant été galante, dans sa vieillesse elle est devenue dévote. Le souvenir de ses plaisirs passés est à cet âge une véritable peine. Elle avait toujours beaucoup aimé les hommes tant qu'elle avait pu leur plaire : aujourd'hui entierement vouée à la religion, elle nourrit son ame de l'amour du Créateur, ne pouvant plus que contempler son ouvrage; & puis si l'homme, dans son orgueil, dit que Dieu le fit à son image, les femmes au-contraire font Dieu à l'image de l'homme, & cette idée ne laisse pas que d'avoir encore des charmes pour elles.

L'Assemblée, délivrée de la Marquise & de sa fureur, alloit procéder à la confection des cahiers, lorsqu'on vit arriver l'abbé de St. F.. accompagné d'une foule de Bàtards de Louis quinze la plupart abbés comme lui. ils furent reçus au milieu des applaudissemens & des cris de joie. Ils étaient nombreux ; on

on les comptait à mesure qu'ils entraient & chacun riait en voyant l'innombrable postérité de ce grand Roi. Ce fut l'abbé de S. F. qui porta la parole.

Messieurs,

C'est le zele du bien public, c'est le desir de concourir à la félicité de l'ordre illustre dont nous nous glorifons d'etre membres, qui nous amene ici. Les enfans naturels des hommes, confondus dans la foule des citoyens favorisés de la nature, sont abandonnés de la fortune. Les bâtards des princes & des rois sont chéris de l'une autant que de l'autre. Bénéfices, évéchés pensions, régimens, emplois militaires, tout est au gré des vœux de ces heureux enfans de l'amour. Ce n'est donc point le desir d'améliorer notre sort qui nous anime. C'est le vœu général de l'ordre que nous venons appuyer de notre présence. Nous espérons que la Nation assemblée ne manquera pas, d'après nos réflexions, de faire d'un peuple malheureux des citoyens utiles. Il est juste

que nos peres, après avoir eû le plaisir de faire des enfans à leurs maitresses, veuillent bien prendre la peine d'avoir soin d'eux. Oui, chers & illustres Confreres, la main du tems qui a abbattu le préjugé barbare sous l'empire duquel nous gemissons encore, va élever notre sort sur ses ruines. Oui, nous serons heureux, nous & les nôtres.

Ce discours de M. l'Abbé de Saint-Far fut couvert d'applaudissemens. Les Spectateurs que la curiosité avoit attirés autour de l'Assemblée, ne se lassoient pas d'admirer comment, dans cette fermentation générale des esprits, tous les ordres de l'Etat, tous les Corps lézés agitoient leurs chaînes d'un bout du Royaume à l'autre; comment, en ce moment toutes les loix barbares, les abus de toute espèce étoient dénoncés à la Nation.

M. le Président répondit à ce discours par le suivant :

» Oui, M. l'Abbé, vous avez rai-

» son, les bâtards des Rois sont les enfans de la fortune; les Rois qui usurpent la fonction législative, ne font des loix que pour leur Peuple, & non pour eux. La loi qui devrait être un bienfait, est un fardeau qui pese sur la Nation. Elle est l'instrument du despotisme & de la tirannie. Chaque Edit que le Despote lance sur ses Sujets, est un coup de foudre dont ils sont frappés. l'Assemblée aureste en est d'autant plus sensible au zèle généreux qui vous amene dans son sein. Concourons tous au grand œuvre de la régénération de l'ordre; & faisons naître de cette fermentation générale des loix utiles pour nous & pour les Bâtards qui naîtront de nous ».

Tout ce vain combat de complimens & de paroles ayant cessé dans ce champclos d'éloquence, il ne fut plus question que de poursuivre la motion que l'arrivée des Bâtards Royaux avait suspendue, & qui tendait à nommer des Commissaires pour travailler à la rédaction des cahiers. Ceux-ci n'eurent fini leur travail que quelques jours après. Dès que les articles en furent dressés, l'un d'eux vint en faire lecture à l'Assemblée.

Quelques uns des Articles souffrirent des difficultés ; les débats occupèrent plusieures séances ; les discussions furent vives & longues ; on ajouta, on adoucit, on retrancha. Enfin les prétentions de quelques Membres furent combattues & dissipées, & tout se concilia. Nous allons rapporter les articles tels qu'ils ont été adoptés lorsqu'ils ont réunis tous les suffrages.

ARTICLE PREMIER.

L'Assemblée s'occupera des moyens d'affranchir les femmes du préjugé qui les flétrit pour être devenues mères. Un bienfait envers la société, ne peut jamais être un crime.

I I.

Pour cela elle proposera une loi qui substituera au préjugé la considération que l'on doit à une femme, qui, en obéissant au vœu de la nature, remplit un devoir envers la société, donne au genre humain un individu, au monde un homme, à l'état un citoyen.

I I I.

Il seroit utile d'engager par l'espoir des récompenses les femmes mariées à déclarer devant des magistrats préposés à cet effet, les enfans qu'elles auroient de leurs amans, afin de les distinguer de ceux qu'elles reçoivent de leurs époux. Rien de plus aisé pour elles, et de plus utile à la société.

I V.

Relever le sort des bâtards, avilis par une loi stupide et barbare, et les placer au rang des citoyens.

V.

Et de plus les faire participer, non seulement aux emplois de la vie civile, mais encore, attendu que les enfans naturels qui naissent de deux amans, sont, comme l'expérience le prouve, plus heureusement nés, que les enfans qui doivent le jour à deux époux qui se détestent, ou qui de la vivacité de l'amour sont tombés dans les froideurs de l'indifférence, admettre de préférence, dans toutes les occasions, ceux là à ceux-ci.

VI.

Deux amans qui dans leurs transports mutuels, auront transmis la vie à un nouvel être, ne seront plus tenus à devenir époux, parce que l'amour étant ami de la liberté, languit et meurt dans les chaînes de l'hymen, et qu'il est important pour la société, qu'on s'aime, quand on fait des enfans.

VII.

Les maris qui ne seront pas aimés de leurs femmes, ne pourront plus trouver mauvais qu'elles fassent des amans, par ce que s'ils perdent la propriété exclusive de leur porsonne, l'Etat y gagne des sujets utiles.

VIII.

Le divorce, quelques bonnes que soient les raisons que donne le Prince Citoyen qui le propose, ne pourra être établi, vû qu'une pareille institution tendrait à rendre les femmes fidéles, ce qui, pour les raisons rapportées ci-dessus, seroit infiniment nuisible à la Société.

Voilà quels sont les principaux articles qui composent les cahiers de l'ordre. Il y en a une infinité d'autres que nous avons négligé de rapporter, parce qu'ils ne roulent que sur les détails de la vie

civile de cette partie nombreuse de la société, et sur les réglemens à faire touchant la succession des enfans à la fortune de leur pere.

L'Assemblée ayant délibéré sur la maniere de faire parvenir à l'Assemblée nationale leurs protestations et doléances, il fut décidé, à la pluralité des voix, qu'on enverroit une députation pour les leur communiquer. La députation formée, ce fut M. l'Abbé Courn... qui fut chargé de la conduire, et qui porta la parole : M. Courn... est ce fameux Abbé, si célébré dans le petit almanach de nos grands hommes, lequel, sans savoir ce que c'est que style, à fait un poëme sur les styles, et est auteur d'un infinité d'ouvrages, tant en prose qu'en vers, que le public ignore; mais que la postérité sans doute lira. L'Assemblée présumant qu'étant professeur d'éloquence Française, il devoit être éloquent et savoir le Français, le choisit pour composer le discours qui devoit être prononcé aux Etats Généraux au nom de l'ordre, le voici dans son entier.

Suite du pamphlet

MESSIEURS,

« *Je suis chargé par l'ordre illustre des Bâtards du royaume, de mettre sous vos yeux les protestations et doléances de l'Assemblée ; le desir seul de réclamer nos titres que sembloient annéantir nos meres, en assurant que nous ne pouvions être que les enfans de leurs époux, nous avoit d'abord rassemblés ; mais nous avons agrandi un motif si louable. Les circonstances amenent les événemens, dans un tems où la Nation a les yeux ouverts sur ses Représentans rassemblés pour opérer une régeneration parfaite dans toutes les branches de la félicité publique, nous n'avons pas dû nous oublier nous-même, nous la partie de la Nation la plus nombreuse et la plus maltraitée, sur qui pese une loi barbare. Les Protestans long-tems fugitifs, viennent d'être rappellés dans le sein du Royaume, nous attendons du zele qui vous anime et des lumieres qui vous dirigent, que vous ferez cesser la proscription qui frappe l'ordre des Bâtards du Royaume depuis tant de siecles, que la tolérance en amour soit*

admise comme en fait de religion ; puisse-t-on ne pas plus gêner le cœur que la conscience, et je prédis à l'Etat la plus haute prospérité ».

Ce discours parut digne du fameux Abbé qu'on venoit d'entendre, les personnes qui le connoissoient particuliérement trouverent qu'il étoit tout-à-fait dans ses principes. M. le President de l'Assemblée Nationale lui répondit en peu de mots, que les députés de la Nation, rassemblés pour la régénération du Royaume, parmi les grands intérêts qui alloient être l'objet de leurs travaux, n'oublieroient pas ceux de la partie la plus malheureuse comme la plus nombreuse de la Nation, et qui devroit être la plus distinguée. Vous serez compris, a-t-il dit, dans la révolution qui doit s'opérer dans le systême de gouvernement qui va nous occuper.